



VILLE DE

Ramonville
Saint-Agne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Jeudi 13 Février 2014

Nombre de Conseillers : 33

En exercice : 33

Présents ou représentés : 28

Nombre de votants : 25

Numéro
2014/FEV/09

Point de l'ordre du jour
10

OBJET
**VŒU DU GROUPE
MAJORITAIRE - PLAN DE
RESTRUCTURATIONS ET DE
SUPPRESSION D'EMPLOIS
CHEZ AIRBUS GROUP**

RAPPORTEUR
M. ROSTAN

Rendu exécutoire compte-tenu de :
La transmission en Préfecture le : 20/02/2014
L'affichage en mairie le : 20/02/2014
La notification le :

Le Maire
Christophe LUBAC

Le Jeudi 13 Février 2014 le conseil municipal de la commune de Ramonville Saint-Agne s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale et affichage du 7 Février 2014, sous la présidence de Monsieur Christophe LUBAC, Maire.

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, **Monsieur Pablo ARCE** est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Membres présents :

M. Ch. LUBAC, Mme Cl. FAIVRE, M. P. ARCE, Mme C. GEORGELIN, M. A. CLEMENT, Mme M-P. DOSTE, M. A. DEBOUTÉ, Mme J. BOUÉ, M. J. DERAMOND, Mme P. MATON, Mme V. LETARD, M. P-Y. SCHANEN, Mme M-A. SCANO, M. A. ACHINE, Mme J. COSTES, Mme L. MAHEC, M. Ch. ROUSSILLON, M. S. ROSTAN, Mme C. MORIN, M. D. RIVALS, Mme Ch. ARRIGHI-RIBES, M. H. AREVALO, M. J. COHEN, M. D. GILBON, Mme A-M. FERTÉ et M. J-P. LEVY.

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Mme A. CARLIER-BOATO a donné procuration à M. Ch. LUBAC
Mme C-M. CHIOCCA a donné procuration à Mme Ch. ARRIGHI-RIBES

Membres absents :

M. A. DESSENS, Mme Fr. LABRUX, Mme CL. RAMEIL, M. C. LE MAP et Mme A. ALIBERT

Exposé des motifs

Monsieur ROSTAN donne lecture du vœu :

« Le groupe Airbus (anciennement EADS) , groupe européen d'aéronautique et de spatial militaire et civil vient de restructurer ses activités de défense et d'espace en une nouvelle structure Airbus Defense & Space, dans laquelle il vient d'annoncer la volonté de supprimer 5800 emplois en Europe et près de 1700 en France dont 1 400 dans quatre sites industriels de l'ex-Astrium (satellites, lanceurs, dissuasion) et de l'ex-Cassidian . Il menace également de procéder à des licenciements secs si les syndicats ne signent pas un accord de compétitivité, accords prévus par la nouvelle loi dite de « sécurisation de l'emploi » inspirée de l'ANI et prévue pour les entreprises qui doivent faire face à des difficultés économiques.

En même temps le groupe Airbus annonce une performance économique record avec un chiffre d'affaires de 56 milliards d'euros, un carnet de commandes d'une dizaine d'années et un bénéfice attendu de plus de 5 milliards en 2013. Au sein de ce groupe, Astrium est la filiale qui est la plus bénéficiaire et connaît une croissance continue qui lui a permis de devenir deuxième groupe mondial dans son domaine. Astrium est une société

remarquablement compétitive, leader sur le marché des lanceurs, des satellites d'observation et maintient une part importante dans les satellites commerciaux, y compris face à la concurrence américaine ou des pays émergents.

Pourtant, Airbus envisage de supprimer 396 postes à Toulouse sur le périmètre Astrium. Les conséquences sur la sous-traitance, bien que moins visibles, n'en sont pas moins désastreuses car elles s'ajouteraient aux suppressions de poste par la diminution de l'activité bureau d'étude chez Airbus civil Aircraft (4000 postes en jeu sur Toulouse selon les directions des entreprises sous-traitantes). Il faut tenir compte également de toutes les embauches qui ne seront pas proposées, en particulier aux jeunes diplômés. Au total, plusieurs milliers d'emplois directs sont en jeu, sans compter les emplois indirects. Airbus est le moteur économique de l'emploi dans le bassin industriel toulousain et il est admis en effet qu'1 emploi direct chez Airbus génère 3 emplois indirects. La commune de Ramonville Saint Agne est directement concernée par la présence d'entreprises sous-traitantes sur le parc technologique du canal et par les nombreuses familles ramonvilloises salariées du secteur.

Ce n'est pas la compétitivité que veut améliorer la direction d'Airbus, sinon elle déciderait d'investir massivement pour permettre à Astrium de se maintenir, voire de dépasser techniquement la concurrence. C'est uniquement la rentabilité financière qui la motive. Déjà en 2013, pour améliorer la rentabilité, la direction s'est vantée d'avoir réduit les dépenses de R&D dans Astrium et a augmentée de 33% les dividendes versés aux actionnaires.

Ce plan de suppressions d'emplois est donc dangereux et les salariés Astrium s'inquiètent de la viabilité à terme d'une entreprise qui serait fragilisée par ces suppressions de poste. Faire autant de travail avec moins de personnel ne pourra conduire qu'à une baisse de la qualité des produits et à une accentuation de la souffrance au travail

Ce qui se joue à travers ces restructurations, c'est la défense de notre filière industrielle, filière industrielle construite par la volonté politique à grand renfort de fonds publics.

Le changement de gouvernance au sein d'EADS-Airbus a vu la part du capital flottant passer de 46% à 72% avec le désengagement simultané de la part des états. Les états français, allemands et espagnol restent néanmoins les seuls actionnaires de référence et également les principaux clients, en particulier dans la branche espace et défense.

Depuis Astérix (1er satellite français, fabriqué par Matra) lancé sur Diamant (1er lanceur français, fabriqué par la SEREB, ensuite intégrée dans l'Aérospatiale), jusqu'aux démonstrations du savoir-faire technologique de Gaia en 2013 et la place prédominante d'Ariane sur le marché des lanceurs commerciaux, l'Astrium d'aujourd'hui consolide à elle seule 50 ans d'histoire spatiale européenne.

Cette histoire est le résultat de la volonté des Etats, des financements qu'ils ont apportés, des agences qu'ils ont mises en place. Ces Etats que le PDG d'Airbus Group, Thomas Enders se félicite d'avoir mis sur la touche pour faire d'EADS une « entreprise normale ». Sans eux, l'«entreprise normale » aurait-elle réellement pu accomplir tout cela ?

Cette expertise spatiale, unique au monde, ne doit pas être sacrifiée à une « stratégie » qui ne semble avoir d'autre ressort que de casser des emplois pour faire monter le cours de l'action.

La « création de valeur pour l'actionnaire » voulue par Thomas Enders constitue de fait un détournement des résultats de plus de 50 ans d'efforts des pouvoirs publics

Le groupe Airbus a une responsabilité sociale par rapport au pacte de responsabilité proposé par le Président de la République. Il n'est pas acceptable

que le premier groupe industriel français et européen de l'aéronautique et de l'espace n'accompagne pas la politique économique et de l'emploi qui se met en place, alors que l'Etat et les collectivités ont toujours contribué financièrement au développement de ce groupe. Bien souvent, le Président de la République et les ministres du gouvernement ont été les « premiers commerciaux » du groupe EADS et ont permis que la région Midi-Pyrénées soit la seule région de France à avoir un solde positif d'emploi industriel.

Le groupe Airbus doit revenir sur son accord de compétitivité et ne pas détruire des milliers d'emplois de haute technologie et ainsi fermer les portes aux générations qui viennent.

A l'heure où tous les efforts de la nation sont concentrés sur la relance de l'emploi, et où le gouvernement œuvre sans relâche au redressement industriel du pays, nous demandons à ce que l'Etat pèse de toute son influence auprès des dirigeants du Groupe Airbus pour réévaluer cette stratégie très dommageable en termes d'emploi. »

Décision

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur ROSTAN et après en avoir délibéré par **25 Voix POUR** et **3 ABSTENTIONS** (M. COHEN, Mme FERTÉ et M. LEVY) demande au gouvernement :

- **L'INTERVENTION DE L'ETAT** actionnaire pour obtenir le retrait du plan de restructuration et de suppression d'emplois annoncé par la direction d'EADS, la fin du chantage à la compétitivité et la réorientation de la stratégie du groupe Airbus afin que les bénéfices de l'entreprise soient réorientés vers la recherche et l'emploi ;
- **D'INTERVENIR** auprès des autres Etats européens actionnaires pour qu'ils agissent dans le même sens ;
- **D'OUVRIR UNE TABLE RONDE** sur Toulouse en invitant les collectivités territoriales, le groupe Airbus et les représentants des entreprises sous-traitantes sur le thème du devenir de l'industrie aéronautique, spatiale et de défense et les emplois induits dans le bassin toulousain.

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures*

Le Maire
Christophe LUBAC

Date de la signature : 20/02/2014
Nom du signataire : Christophe LUBAC